

CHIFFRES CLES

PERSONNES CIBLEES



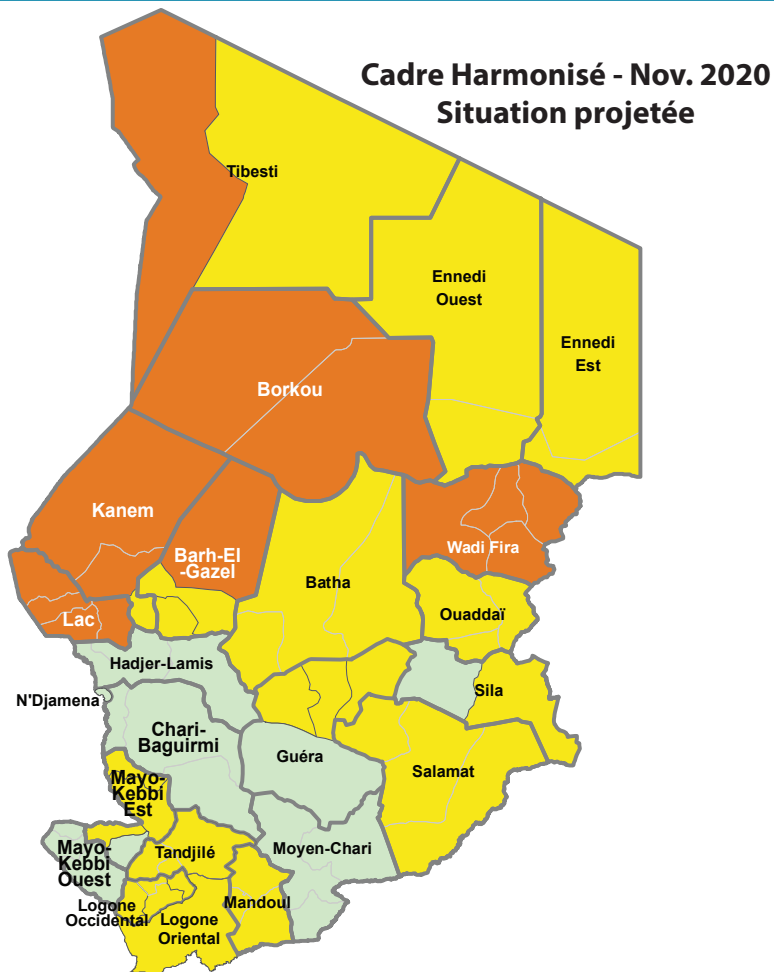
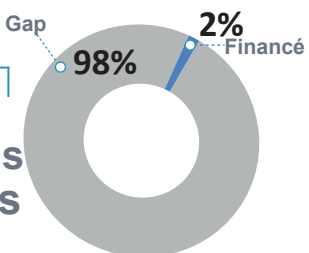
3,3 millions

51% Femme 49% Homme

STATUT FINANCIER (USD)



160 millions requis



Légende

- Limites
- Province
 - Département
- Cadre Harmonisé, situation projetée juin-août 2020
- Minimale
 - Sous pression
 - Crise
- Taux de couverture par province

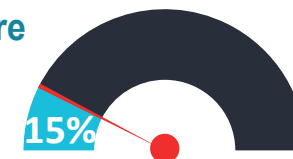
L'assistance alimentaire a touché 237 482 personnes (uniquement les IDPs du Lac). Cette année l'assistance alimentaire cible 1 550 506 personnes, dont 1 148 995 personnes en phase d'insécurité alimentaire sévère (phase 3-5 du Cadre Harmonisé de novembre 2020, situation projetée) et 401 511 IDPs du Lac.

L'appui aux moyens d'existence cible 3 347 099 bénéficiaires correspondant au ciblage du cluster qui comprend les personnes des phases 3 à 5 du CH, de la phase 2 de la bande sahélienne, des départements ayant des mouvements de population, des IDPs et retournés. Au 1er trimestre, 213 862 bénéficiaires ont été atteints, principalement dans la bande sahélienne en maraîchage, pêche et AGR.

OS 1: Fournir une réponse d'urgence aux personnes en situation d'insécurité alimentaire

Assistance alimentaire

Nombre de personnes ayant reçu une assistance alimentaire

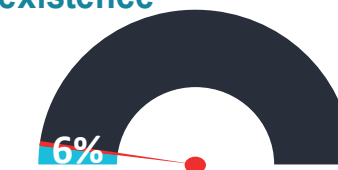


Cible: 1 550 506

OS 2: Préserver les moyens d'existence des personnes en situation d'insécurité alimentaire

Appui aux moyens d'existence

Nombre de personnes ayant reçu un appui pour leurs moyens d'existence



Cible: 3 347 099

129

Nombre des partenaires du cluster

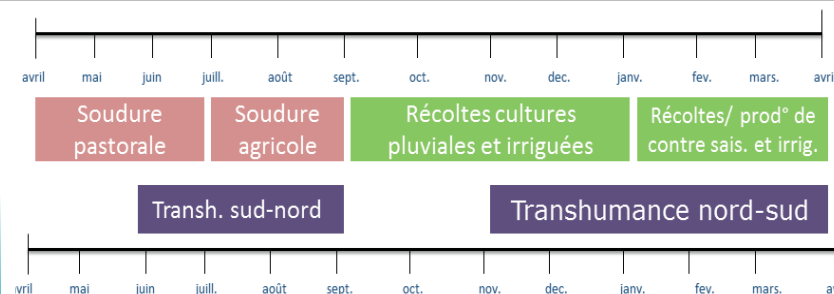
35

Nombre des projets mis en oeuvre par les partenaires du cluster

21*

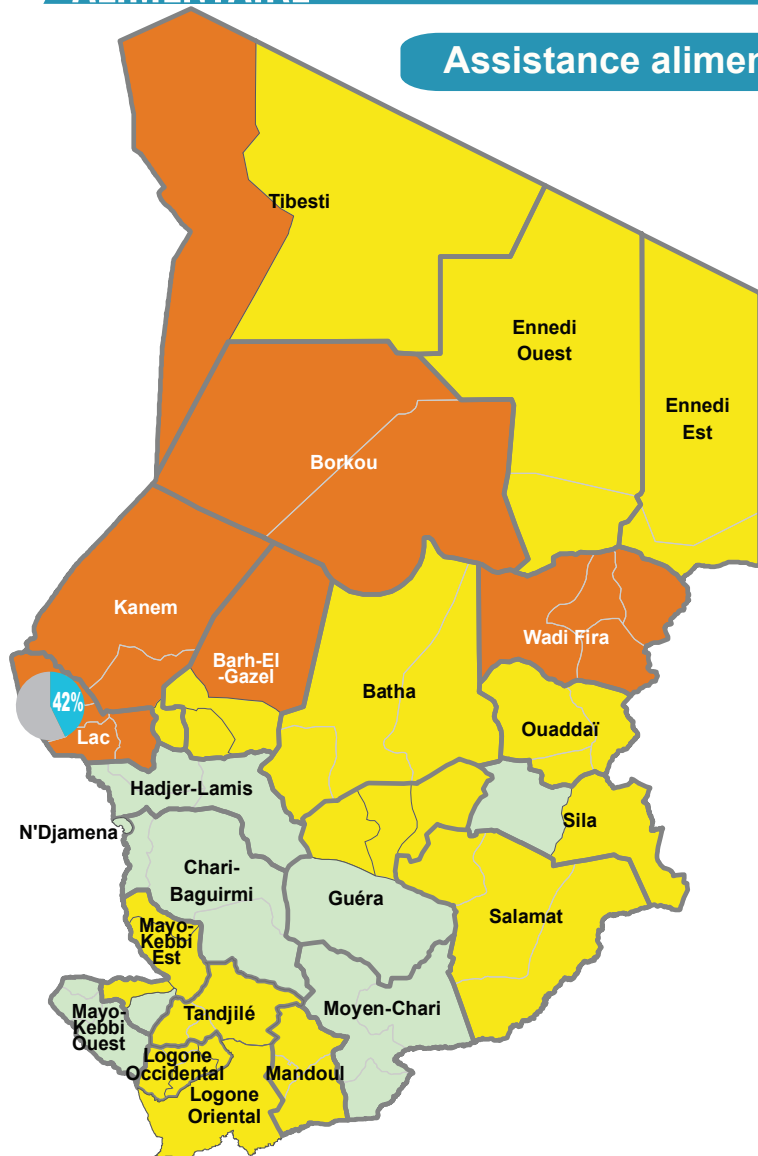
Nombre des partenaires ayant rapporté leurs activités au cluster

* Tous les partenaires ne mettent pas en oeuvre des projets, faute de financements.

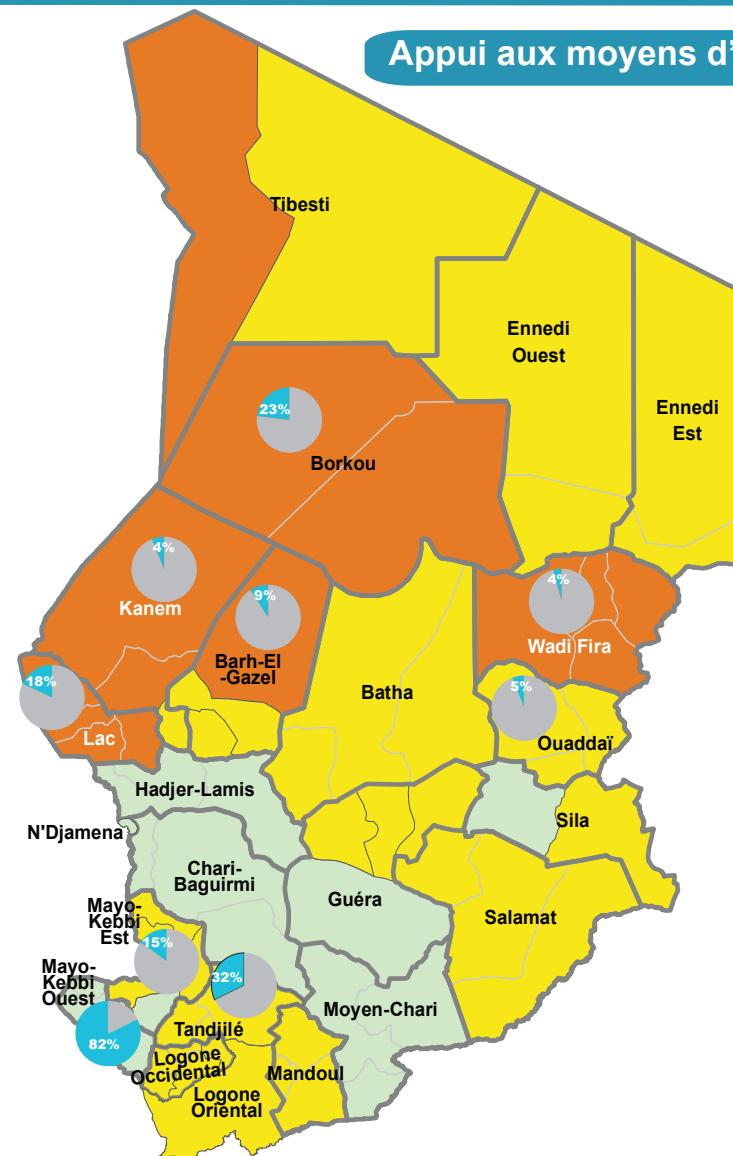




Assistance alimentaire



Appui aux moyens d'existence



9

2 acteurs avec 7 partenaires apportent l'assistance alimentaire

8

Projets mis en oeuvre par les partenaires

12

Acteurs font l'appui aux moyens d'existence

18

Projets mis en oeuvre par les partenaires

